

Newsletter ASAPAYERNE 1/2022

ASAPAYERNE, l'Association de soutien à l'aérodrome de Payerne, se réjouit de diffuser quelques nouvelles illustrant l'évolution bienvenue de la plateforme. Parmi celles-ci, vous noterez les démarches destinées à renforcer le rôle de cette installation et celui des acteurs œuvrant sur site, partenaires de la constante amélioration de ses performances.

L'AERODROME CIVIL DEMONTRE SON UTILITE

Depuis la mise en service des nouvelles installations civiles au printemps 2019, pas moins de 282 aéroports dans 50 pays sur 4 continents furent reliés à Payerne en vol direct ! Ces chiffres impressionnants reflètent l'excellence de l'interface et la haute qualité des services offerts à l'aviation d'affaires et à l'économie régionale. La plateforme et ses prestations séduisent les utilisateurs et les opérateurs, contribuant ainsi à la notoriété de la région que dessert Payerne Airport.

AMELIORATIONS OPERATIONNELLES

Diverses adaptations aux besoins de l'aviation d'affaires se dessinent, en termes horaires mais aussi sous l'angle des prestations offertes et aux procédures de vol : l'objectif est de rendre celles-ci plus efficaces et de maîtriser mieux encore l'impact des opérations aériennes. Un dialogue soutenu avec les autorités politiques régionales vise un équilibre à cet égard. ASAPAYERNE soutient cette évolution et participe activement à la mise en valeur, dans ce contexte aussi, des multiples compétences réunies sur le site.

GUICHET UNIQUE POUR VOLS D'ESSAIS DE DRONES

Avec un soutien particulier d'ASAPAYERNE et d'acteurs établis sur le site, l'Aéropôle de Payerne renforce sa position stratégique pour les exploitants de drones désirant procéder à des vols d'essai. Par son intermédiaire, ses contacts avec les diverses instances concernées et la palette de compétences disponibles sur site, swiss aeropole SA propose un guichet unique afin de fournir l'assistance voulue et assurer la coordination des différentes procédures nécessaires, en fonction des besoins opérationnels qui lui sont soumis.

Une « entité qualifiée » au sens de l'art. 69 du règlement (UE) 2918/1139, délégataire de prérogatives publiques dans ce domaine, est en cours de création dans le but d'être opérationnelle à Payerne lorsqu'entrera en vigueur la révision de l'Ordonnance sur les aéronefs de catégories spéciales actuellement en cours.

CARBURANT SYNTHETIQUE

Se développant depuis plus de deux ans, l'idée de produire localement et de fournir à l'aérodrome de Payerne du carburant synthétique neutre sous l'angle des émissions de CO2 prend une tournure concrète. Avec l'appui des membres fondateurs d'ASAPAYERNE et maintenant piloté par swiss aeropole SA, ce qui est devenu un projet destiné tant à l'aviation militaire qu'aux utilisateurs civils s'inscrit dans une vision à long terme, au-delà des actuels concepts de carburants d'origine biogène.

PAS ENCORE MEMBRE D'ASAPAYERNE ?

L'Association de Soutien à l'Aérodrome de Payerne est ouverte à toutes celles et ceux, individus ou personnes morales, qui souhaitent partager son action et contribuer à celle-ci : Cela vous intéresse-t-il ? Nous serions honorés de pouvoir compter sur votre adhésion ! N'hésitez pas à prendre contact par courriel à l'adresse suivante : contact@asapayerne.ch. Nous nous réjouissons de poursuivre notre action avec vous !

Payerne, février 2022

